

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 5

Artikel: Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes
Autor: Gillard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavalleries européennes¹.

Ce sont les peuples guerriers qui se sont occupés les premiers du cheval pour le rendre propre au service de la guerre. Les antiques monuments des peuples orientaux nous le présentent attelé au char du combattant; celui-ci, monté sur un char léger, brandit le javelot, lance des flèches, et un conducteur, placé derrière, dirige les rênes. Cette coutume se perpétua bien des siècles. Est-il question de combats, d'invasions d'armées dans les livres hébreux? Il n'y est, au commencement du moins, pas dit un seul mot de cavaliers; mais les chars armés de faux y portent l'épouvante dans les rangs des vaincus; l'emploi en est étendu jusque dans la montueuse Palestine.

Les Proto-Grecs, qui ont reçu de la Phénicie et de l'Égypte l'écriture avec plusieurs de leurs usages, en ont également tiré le cheval; mais ils l'ont reçu attelé à des chars de combat. Homère nous représente les guerriers emportés par des roues d'où jaillit l'éclair, se précipitant au cœur de la mêlée; les palmes olympiques sont d'abord réservées exclusivement aux courses de chars.

L'usage de monter le cheval est scythique; lorsqu'une de ces hordes montées apparut pour la première fois et assez tard chez les Grecs par la Thrace, elle y causa un effroi pareil à celui qu'excitait au Mexique la petite cavalerie de Cortez. On crut que les chevaux étaient une moitié inférieure des Scythes mêmes dont on fit les centaures combattant les Lapithes.

Dès lors l'usage des chars disparaît et celui de la cavalerie le remplace; on trouve qu'il est plus simple de s'identifier pour ainsi dire avec le cheval, de se cramponner sur son corps même et de le façonner à la bride. Ce fut une grande révolution dans la façon de faire la guerre.

Le simple examen du Traité de cavalerie de Xénophon prouve abondamment l'utilité du cheval de guerre et les nombreux soins dont il était l'objet déjà alors. Les premiers Romains n'avaient que très peu de cavalerie; son effectif n'arrivait pas au dixième de celui des gens de pied. Tout alla bien tant qu'ils n'eurent à combattre que les peuplades d'Italie; mais dans la lutte contre Carthage, Rome put se convaincre de la nécessité d'une bonne

¹ Conférence à la Société des officiers neuchâtelois, section de la Chaux-de-Fonds, par M. le capitaine Gillard, vétérinaire d'état-major, d'après le *Jura neuchâtelois*.

cavalerie et ce n'est qu'en achetant à grands frais ses cavaliers auxiliaires composés d'étrangers entre lesquels se mêlaient quelques Romains, qu'elle put agrandir ses conquêtes, porter la guerre en Afrique et détruire les Carthaginois.

Cette cavalerie auxiliaire était presque exclusivement recrutée dans les Gaules.

La France d'aujourd'hui a été depuis la plus haute antiquité, par sa situation topographique et par les mœurs de ses habitants, un centre de production remarquable. Strabon, le géographe grec, cite les Gaulois comme d'excellents cavaliers, et Pline rapporte que pendant la paix les guerriers gaulois vivaient dans leurs terres pêle-mêle avec leurs chevaux, leurs cavales et leurs poulains, uniquement occupés et attentifs à multiplier de tels animaux.

Pictet de Genève, dans ses origines indo-européennes, a clairement établi que les Gaëls (ancien peuple d'Irlande et de l'Ecosse) et les Kymris (peuple d'origine scythique), qui émigrèrent de la Bactriane (pays de l'Asie ancienne) et allèrent, les uns vers le XVI^{me} siècle et les autres vers le VI^{me} siècle avant J.-C., s'établir dans les Gaules et fonder la nation gauloise, amenèrent avec eux le cheval que déjà depuis longtemps ils possédaient à l'état domestique. Ils y trouvaient aussi de nombreux chevaux sauvages qu'ils pouvaient domestiquer avec assez de facilité.

Alors aussi les Gaulois étaient déjà en pleine possession d'un art que les Romains devaient encore ignorer bien des siècles, je veux parler de la ferrure à clous.

Les fers à cheval, ces modestes objets d'antiquité nous révèlent encore un fait très intéressant, c'est que leur petitesse indique une race chevaline plus petite et moins lourde, ce qui du reste est confirmé par l'examen des squelettes et des dents, trouvés en même temps que ces fers. Ainsi donc, c'est sur ces petits chevaux celtiques, probablement analogues aux chevaux tartares modernes, et grâce à la ferrure de nos ancêtres (car nous avons, je crois du sang gaulois dans les veines) ont parcouru en vainqueurs presque toute l'Europe et une partie de l'Asie.

Deux mille ans après, leurs descendants viennent à peu près dans les mêmes lieux renouveler les mêmes prodiges; mais alors on les trouve mieux équipés et mieux disciplinés.

Pausanias parlant des anciens Gaulois qui avaient pénétré jusqu'à Delphes dit : « Chacun de leurs cavaliers avait avec lui deux écuyers aussi à cheval; lorsque la cavalerie avait engagé le com-

bat ces écuyers se tenaient derrière le corps d'armée, soit pour remplacer les cavaliers tués, soit pour donner leur cheval à leur compagnon s'il perdait le sien, soit pour remplacer celui-ci dans le cas où il était blessé, tandis que l'autre l'emportait hors de la mêlée. Les armées traînaient après elles une multitude de chariots, même dans les expéditions les moins importantes.

Les Gaulois alors étaient armés de longues épées en fer à deux tranchants et sans pointe, de lances à fers longs, de javelots, d'arcs, de frondes; ils portaient casques et cuirasses; la cote de maille est de leur invention.

La cavalerie gauloise avait tant de réputation qu'elle avait été fort recherchée par toutes les nations.

C'est aux troupes Gallo-Kymriques qu'Annibal dut la victoire à Cannes et à Trasimène.

Sous César contre Arioviste, la cavalerie romaine était composée presque en totalité d'auxiliaires gaulois. Lorsque la conquête des Gaules fut décidée sachant que l'ennemi tire sa principale force de la cavalerie, César mande un corps de 25,000 cavaliers germanains qu'il achève d'équiper avec les montures mêmes de ses officiers.

Quant à l'armée gauloise sa force consistait surtout en cavalerie; les hommes de pied, malgré les efforts de Vercingétorix, ne composaient qu'une masse indisciplinée; car l'organisation militaire reflète toujours l'état de la société et là où il n'y a pas de peuple, il n'y a pas d'infanterie. En Gaule, comme le dit César, deux classes dominaient : les prêtres et les chevaliers.

Lorsque avec les débris de son armée, Vercingétorix tenta un suprême et dernier effort pour l'indépendance de sa patrie, il avait jugé suffisante l'infanterie qui avait combattu à Gergovie et qui comptait 80,000 hommes; mais il avait convoqué la cavalerie entière des Gaules 15,000 cavaliers, nombre bien réduit qui attestait les pertes énormes de la Gaule; les Cimbres seuls en avaient autant à la bataille contre Marius.

César partagea sa cavalerie en trois corps et la lança contre les assaillants. La cavalerie romaine (c'est-à-dire numide et espagnole, car il y avait bien peu de Romains) eût été absolument hors d'état de soutenir le choc; mais Vercingétorix ignorait que César avait reçu de Germanie un renfort considérable de ces cavaliers et de ces fantassins légers qui combattaient ensemble. Malgré la valeur forcenée de ces sauvages auxiliaires et leur étrange tactique, les escadrons de César eussent été rompus et

accablés, si les masses compactes des légions ne se fussent sans cesse portées à leur secours.

Vercingétorix, navré de cette déroute, fit rentrer ses troupes dans son triple camp, puis se dirigea sur Alésia.

Aussi longtemps que la Gaule était demeurée indépendante, le goût du cheval et les habitudes équestres y étaient fort répandus; elle possédait déjà plusieurs races de chevaux : les uns traînaient les nombreux chariots de toutes espèces qui suivaient les armées, les autres servaient aux cavaliers et d'autres encore étaient employés à la culture de la terre. Mais, après la guerre, les petites propriétés disparurent et, après la conquête on ne trouve bientôt plus que quelques centaines de familles privilégiées, affiliées au Sénat de Rome et dont le patrimoine couvrait des provinces entières. Ces familles seules alors s'occupèrent réellement du cheval. Aussi voyons-nous la cavalerie s'effacer tellement qu'on n'en trouve plus de traces lors de l'invasion des barbares.

Les Francs, lors de leur établissement dans les Gaules, n'avaient aucune espèce de cavalerie; à peine si celle-ci figurait dans l'escorte des chefs. Tacite rapporte, en effet, qu'à l'exception des Suèves, la plupart des autres peuplades germaniques et surtout les Francs étaient exclusivement fantassins; il ne cite que les Teutères comme excellents cavaliers et chez lesquels l'équitation était l'amusement de l'enfance, la passion de la jeunesse et l'occupation même des vieillards.

Dans l'armée gallo-franco-romaine qui battit Attila dans les champs catalauniques, les Francs et les Romains formaient l'infanterie et les Visigoths la cavalerie. Ce sont les charges furieuses de cette cavalerie qui décidèrent du sort de la journée.

Jusqu'à Charles-Martel on ne trouve aucune trace de cavalerie dans les armées franques; nous voyons pendant toute la première race, les Francs se battre à pied. Les chefs de tribus seuls étaient montés et quand ils voyageaient c'était en basternes (espèce de chariot), traînées par des bœufs.

Mais sous les derniers rois de la race mérovingienne, le goût du cheval reparait.

Les Francs avaient fini par aimer la fixité et la vie fastueuse; les vainqueurs avaient adopté les mœurs et les coutumes des vaincus et les légendes celtiques étaient trop pleines des hauts faits des « colliers d'or », des chevaliers gaulois, pour que les valeureux guerriers francs ne cherchassent pas à les imiter. Or, pour marcher sur les traces des chevaliers de la Table-Ronde, il

fallait d'abord des chevaux et déjà sous Pépin-le-Bref, nous les voyons se les procurer par la conquête.

Pendant les V^e et VI^e siècles, on trouve çà et là les preuves de l'existence de grands haras, qu'entretenaient les principaux possesseurs du sol, Romains et Gaulois. Les Francs eux-mêmes ne tardèrent pas à entrer dans la même voie, car dès le milieu du VIII^e siècle, nous voyons que la cavalerie commence à prendre un ascendant décidé sur les gens de pied.

Les guerres avec les Maures, commencées sous Charles-Martel et se continuant ensuite pendant longtemps encore, mirent en évidence l'utilité du cheval de guerre. Charles-Martel put les vaincre à Poitiers, grâce à la solidité de son infanterie, mais s'il eût eu une cavalerie mobile, sa victoire eût été complète et, les débris de l'armée musulmane ne lui eussent pas échappé avec leurs armes et leurs chevaux.

Charlemagne s'attacha à organiser une cavalerie formidable; celle-ci comptait pour moitié dans ses armées. Il possédait de grands haras parqués dont il visitait avec soin tous les produits. On lit dans les capitulaires : « Les intendants du domaine sont tenus d'amener au palais où Charlemagne se trouvera le jour de la Saint-Martin d'hiver, tous les poulains de quelque âge qu'ils soient, afin que l'empereur, après avoir entendu la messe, les passe en revue. »

Sous les descendants de Charlemagne, l'équitation militaire devint une passion chez tous les grands du royaume et les petits-fils du grand empereur n'étaient pas les derniers à s'y distinguer. L'équitation fut pour l'aristocratie guerrière une branche essentielle de l'éducation.

Le commencement de la féodalité fut aussi pour le cheval de France le commencement de l'âge d'or. Le cheval fut alors l'élément nécessaire, indispensable de la guerre; il fallut à tout prix se le procurer, le multiplier et l'améliorer, c'est-à-dire le reproduire apte à sa destination nouvelle.

A cette époque nous ne trouvons plus une race unique, comme chez les Francs, ou bien le cheval du cavalier et celui du chariot, comme chez les Gaulois : les besoins se multiplient, les exigences varient et nous voyons plusieurs races chevalines remplir des services fort différents. Les chevaux de guerre des premiers temps de la civilisation, ceux que montaient les Gaulois et les Francs, étaient déjà grands et vigoureux; mais à cette époque où le cavalier, grand et lourd par lui-même, devra encore sur-

charger son cheval d'une pesante armure, on cherchera à le produire dans des proportions beaucoup plus fortes encore, doué d'une énergie nouvelle et de beaucoup de force matérielle; il fallut alors le cheval à la forte charpente, à la musculature puissante; on fit le *destrier*.

Le destrier ou cheval de bataille était de haute taille, aux formes athlétiques; sa conformation énergique n'excluait ni le brillant dans les actions, ni une certaine promptitude dans les allures.

Généralement moins brillant et moins rapide, mais aussi fort et plus dur à la fatigue, le *palefroi* était le cheval de route; il servait autant par ménagement pour le destrier que par commodité pour le cavalier. Une éducation toute particulière l'amenait presque toujours à marcher une allure artificielle, l'amble, moins pénible pour les longues routes que le trot ordinaire sur des chevaux épais et volumineux, aux articulations courtes, aux réactions dures.

Svelte, légère, fine et distinguée était l'ardente *haquenée*; très docile, très souple, aux allures brillantes et douces, elle était la monture de la châtelaine; elle avait toutes les qualités du beau cheval de selle bien réussi et bien dressé; aussi était-elle à cette époque l'objet d'une production suivie et d'une culture vraiment perfectionnée. On l'entretenait à grands frais et avec un succès sans égal surtout dans le Limousin et la Navarre, tandis que les chevaux de guerre et de route provenaient principalement de la Neustrie, de la Bretagne et du Nord.

Le *roucin* ou *roussin* était le cheval de charge ou le cheval du manant; lui, était proposé au transport des bagages, il portait le bât; on l'employait à traîner la basterne, quelquefois à cultiver la terre.

A cette époque l'émulation chevaleresque, les grandes propriétés, les vastes prairies, favorisaient singulièrement le développement de ces races chevalines et assuraient au pays des ressources précieuses.

Les croisades contribuèrent énormément aussi au développement et à l'amélioration de toutes ces races.

Le nombre des haras existant était très considérable; non seulement les rois, les grands barons, les riches abbayes, possédaient des juments destinées à la reproduction et tenues dans des pâturages enclos et gardés; mais encore chaque manoir avait son haras, où l'on élevait des chevaux propres à différents services; chaque seigneur produisait et élevait pour lui; il savait ce qu'il

voulait produire et s'y appliquait avec soin et avec persévérance.

Les rois établirent des aides pour l'entretien des chevaux de guerre. Afin de donner aux gens de guerre stipendiés le moyen d'avoir des chevaux à des prix convenables, Philippe le Hardi prescrivit en 1279 à tous les chevaliers nobles, bourgeois et même ecclésiastiques possédant fortune suffisante, d'entretenir constamment, sous peine d'amende, au moins une jument poulinière; et à tous les comtes, ducs, barons et autres personnages qui ont « pastures suffisantes » d'avoir toujours sur leurs terres un étalon et quatre poulinières. En raison de leur utilité pour la remonte des gens de guerre, ces animaux constituaient une propriété privilégiée, non saisissable pour dettes, ni pour forfait de leur maître.

Une autre mesure encourageait encore singulièrement la bonne production du cheval de guerre, c'étaient les « monstres » ou revues des gentilshommes. La négligence à se présenter avec des chevaux bons et puissants entraînait la privation du fief.

La période pendant laquelle la production du cheval de guerre était fort en honneur en France surtout, embrasse les dix, onze, douze et treizième siècles. Il y avait alors une consommation formidable, des débouchés assurés.

Lorsque la poudre vint rendre inutiles les pesantes armures, le destrier et le palefroi durent être abandonnés. Les chevaux n'eurent plus besoin d'autant de force matérielle, dès lors on dut se remonter dans les contrées où l'on élevait des races plus légères que celles employées jusque là pour les usages de la guerre. Dès lors parut aussi dans l'armée le cheval d'artillerie.

L'abandon du cheval est surtout très sensible après François I^{er}, pendant les guerres de religion et quand la noblesse quitte ses manoirs pour la cour, où elle est attirée par Henri IV et la politique de Richelieu. La dégénérescence marche à grands pas. Le cheval en voie de transformation (on le voulait plus léger et plus brillant) se trouve tout à coup abandonné à des fermiers sans connaissances ou à des petits cultivateurs sans avances pécuniaires.

Mais sous Louis XIV l'industrie chevaline reprit une nouvelle vie; une cour fastueuse, une maison militaire nombreuse, des fêtes continuelles, des carrousels brillants, des chasses splendides, tout contribua à remettre le cheval en honneur. Ce fut pour le pouvoir royal une nécessité d'encourager directement la production. Il ne devait pas laisser périr un des plus puissants éléments

d'indépendance et de gloire. Les longues guerres de Louis XIV occasionnèrent une exportation de plus de 100 millions de numéraire pour l'achat de 500,000 chevaux étrangers.

En 1665 des mesures furent prises pour accroître et améliorer les races chevalines, c'était le prélude de l'institution des haras ; Colbert les créa en 1683 ; le marquis de Seignelay et après lui le marquis de Louvois les firent parvenir en 1690 au plus haut degré de prospérité qu'ils aient atteint.

Le nombre de caavales susceptibles d'être bonnes poulinières s'élevait alors à 200,000.

Cette prospérité fut de courte durée ; lors de la guerre de sept ans, la cavalerie française ne joua qu'un rôle secondaire.

La lenteur de ses mouvements attestait qu'elle n'était pas montée convenablement pour acquérir la mobilité qui distingue toute bonne cavalerie.

Bourgelat, le fondateur des écoles vétérinaires, dès 1770 se plaignait amèrement du dépérissement des races chevalines et notamment de la pénurie des chevaux de guerre.

Après une existence de 125 ans, le régime des haras fut aboli par un décret du 25 janvier 1790.

La France possédait cependant alors un certain nombre de races locales bien définies, dont la bonté, l'énergie et le fond inépuisable furent abondamment prouvés par les guerres de la première République et de l'Empire.

De 1790 à 1806 l'industrie chevaline, quoique livrée à elle-même, a subvenu en très grande partie aux besoins des nombreuses guerres que la France avait à soutenir. Quel est le nombre de chevaux fournis par le pays pendant ce laps de temps ? Personne ne le sait ; mais toujours est-il qu'il a été très considérable.

Alors pour remonter la cavalerie on eut recours aux réquisitions ; elles vinrent affaiblir la population chevaline ; elles jetèrent l'inquiétude et le découragement chez les cultivateurs. D'un autre côté la division des propriétés rendait plus difficile l'élevage du cheval ; toutes les ressources de la production semblaient taries.

La gravité de cette situation excitant au plus haut point la sollicitude de Napoléon I^{er}, il avait constitué à Versailles une école d'instruction pour les troupes à cheval ; il réorganisa les haras en 1806. Ce fut surtout la nécessité d'assurer les remotes de la cavalerie qui lui inspira cette pensée : car déjà la multipli-

cité des routes avait augmenté le nombre des chevaux de trait et des chevaux propres à l'agriculture et aux services publics.

Mais le temps fit défaut à Napoléon pour asseoir sur des bases solides une institution dont il ne put guère que déposer le germe.

Depuis 1815 jusqu'en 1830, les écuries royales, celles des princes, des gardes du corps, des grands seigneurs, etc., trouvaient à se remonter du jour au lendemain. Les foires offraient encore un choix considérable. Il était facile en deux ou trois jours de réunir cinquante ou soixante attelages en chevaux de toute couleur, préférables, à tous égards, aux meilleurs carrossiers allemands. Aujourd'hui, six mois de recherches ne produiraient pas six attelages, dit le vicomte d'Aure en 1842.

Jusqu'en 1830, tous ces besoins furent entretenus par les ressources de la France, où l'étalon anglais n'avait encore pénétré que par exception. Mais de cette époque date l'introduction du pur-sang, grâce aux idées d'anglomanie qui surgirent presque avec la Restauration.

On se mit donc à la besogne pour faire du neuf, en important le pur-sang anglais pour l'amélioration de tous les chevaux français. Aussi les anciennes races avaient-elles en très peu de temps changé de physionomie ; elles offraient bientôt à l'œil de l'observateur des traits tellement multipliés et incertains, qu'il était devenu très difficile de les saisir et de les réunir de manière à en former un tout ensemble, dans lequel l'harmonie existât et fût vraie au point de reproduire l'expression véritable du cachet d'autrefois.

Les premiers résultats présentèrent de nombreux mécomptes ; beaucoup de poulains, résultant de mauvais accouplements, étaient ce que l'on appelle vulgairement décousus, manqués ; ils étaient généralement délicats, irritables, plus difficiles à élever que ceux des races du pays.

Les produits provenant des premiers accouplements n'indemnisèrent pas les éleveurs de leurs soins et de leurs dépenses, car si ces fruits du métissage étaient refusés pour le luxe, ils se trouvaient trop inférieurs pour les besoins de la remonte et souvent inaptes à la consommation générale du pays. Malgré cette fâcheuse situation on marcha à peu près sur la même voie jusqu'en 1857. Que n'a-t-on pas dit pour et contre l'administration des haras jusqu'en 1862.

De tout ce qui a été dit, il résulte qu'en général le nombre

des étalons entretenus et approuvés, était insuffisant. En 1859 pour remédier à un tel état de choses, le gouvernement forma une commission hippique, composée de 26 membres ; les opinions y furent divisées ; deux rapports, l'un de la majorité, composé de 14 membres, et l'autre de la minorité, 12 membres, furent faits. Le premier se prononça pour le maintien du monopole administratif, et celui de la minorité, pour la destruction du monopole en le remplaçant par le principe de l'émancipation de l'industrie privée, c'est-à-dire pour que les étalons de l'Etat fussent vendus à cette industrie.

A la suite de ces rapports il fut rendu, le 19 décembre 1860, un décret qui réorganisa les haras et en confia la direction au général Fleury. L'empereur donna à ce dernier, comme programme à suivre, un système à la fois protecteur et libéral, qui fut une garantie sérieuse pour l'industrie privée et qui la prépara graduellement à se suffire à elle-même.

En consultant la statistique dressée en 1866, on voit que la France possédait environ 3,000,000 de chevaux ; 1,300,000 juments ; 1,350,000 chevaux et 350,000 poulains ou pouliches au-dessous de 3 ans. Les sujets de choix étaient alors en grande minorité ; on ne trouvait que relativement peu de sujets propres à l'armée ou pouvant être acheté par le luxe.

Constatons en effet que le chiffre de l'importation annuelle du cheval de luxe en France était d'environ 20,000 têtes et cette importation annuelle suppose un effectif d'environ 200,000 chevaux étrangers. L'exposé de la situation de l'empire, présenté au Sénat et au Corps législatif pour 1869, constate à l'article *Haras*, un effectif de 1,100 étalons dans les dépôts de l'Etat et 807 approuvés, entre les mains de l'industrie privée.

Quant aux besoins des remotes de l'armée, jamais on n'a pu les satisfaire même en temps de paix,

Voici d'ailleurs comment s'exprime à ce sujet le lieutenant-colonel Bosnie dans un ouvrage publié sous le titre de *Campagne de 1870* :

« Au commencement de la campagne, non seulement nous n'avions pas de réserve de chevaux, mais une partie de notre effectif se composait de poulains de 4 ans. Aussi ce fut à grand peine qu'on parvint à compléter par régiment 4 escadrons à 102 chevaux, qui tombèrent, après quelques jours de fatigues, au-dessous de ce chiffre minimum, nécessaire pour répondre aux exigences du service.

Le ministre de la guerre disait à la tribune, lors de la discussion du budget des haras pour 1873, qu'au moment de la dernière guerre on avait acheté 120,000 chevaux, dont la moitié environ venait de l'étranger.

La même année, le général de Cissey déclarait en outre que la question des chevaux préoccupait énormément l'administration de la guerre. « Si nous avons été dans les conditions normales disait-il, je n'aurais certainement pas consenti à la réduction de 1,000 chevaux d'effectif (on avait porté dans le budget 11,546 chevaux de remonte à acheter), mais nous ne trouverions pas à les acheter en France l'année prochaine ni l'année suivante, c'est pour cela que j'ai consenti à cette réduction d'effectif. » Et un peu plus loin il ajoute : « Nous avons en France une assez grande quantité de chevaux, mais c'est la qualité qui leur fait défaut, que voulez-vous que l'armée fasse de chevaux lourds, qui n'ont point de sang, qui n'ont point d'âme ? Que voulez-vous que la France en fasse en temps de guerre ? Il nous faut des chevaux comme les chevaux de dragons ; c'est le type du cheval français, il trotte, il est vigoureux, il porte un cavalier à de grandes distances et charge à fond ; il agit par sa masse en même temps que par sa vitesse. De plus c'est le vrai cheval d'artillerie. C'est en même temps le cheval de luxe, car nous n'avons plus aujourd'hui de ces grands carrosses d'autrefois qui demandent des colosses pour les traîner, Toutes les personnes qui ont besoin de se servir de voitures ont des chevaux avec lesquels on attelle et avec lesquels aussi l'on chasse.

» Voilà pourquoi il faut que l'Etat ait des étalons en quantité suffisante pour produire ces chevaux, de manière à alimenter nos remontes pour la guerre et la paix. Or dans les Etats voisins, on est plus riche en étalons ; en Prusse notamment on en compte 4000. En Autriche, en Hongrie, il y en a plus de 3500 et en Russie c'est par dizaine de milliers qu'on les compte. Cela étant, la France ne peut rester dans des conditions d'infériorité par rapport aux autres pays pour ce qui concerne le cheval d'armes. » Voilà comment parlait le ministre de la guerre de Cissey en 1872.

Dans tous les cas, il est constaté maintenant que la population chevaline augmente sensiblement tous les ans en France. Quatre ou cinq départements seulement n'offrent aucune ressource à la cavalerie ; dans tous les autres, tandis que l'intérêt particulier entretient la conservation de l'espèce, l'action des haras en amène

l'augmentation et l'amélioration, lentes à la vérité mais réelles et promettant pour l'avenir.

On sait aujourd'hui que l'amélioration de l'espèce chevaline en France ne peut pas s'obtenir au moyen du pur-sang anglais seul, mais qu'il faut, pour les races du midi, l'introduction du pur-sang arabe et pour certaines races que l'on veut conserver pures, on doit recourir à la sélection.

Cette digression faite nous venons maintenant au recrutement actuel des chevaux de guerre.

Nous l'avons déjà dit, jusqu'au règne de Louis XIII la haute noblesse avait des haras nombreux, et la France était riche en chevaux de toutes espèces : les seigneurs se remontaient eux et leurs compagnies dans leurs propres domaines. Mais quand les grandes existences féodales, si favorables à l'élève du cheval de guerre, furent détruites, du jour où les compagnies d'ordonnances remplacèrent la gendarmerie feudataire, ce fut une nécessité pour le pouvoir royal de remonter lui-même sa cavalerie ; alors les corps de troupes à cheval étaient remontés au moyen de fournitures générales par des marchands qui tiraient presque tous les chevaux de l'étranger.

Sous Louis XIV tous les chevaux de l'armée française arrivaient d'Allemagne.

(A suivre.)

Le général Gordon.

Tous les journaux de Londres viennent de publier sous forme d'annonce, selon l'usage anglais, la lettre de décès du « major général Charles-Georges Gordon, compagnon du Bain, domicilié 5, Rockstone-place, Southampton, tué à Khartoum (Haute Egypte), le 26 janvier dernier. »

Cette publication tardive semble indiquer que jusqu'à ce jour la famille du héros avait encore conservé une lueur d'espoir. Son testament a été enregistré récemment à Somerset-House, par les soins d'un de ses quatre frères, sir Henry-William Gordon. Il laisse l'usufruit de sa modeste fortune, cinquante-sept mille francs environ, à sa sœur non mariée, miss Mary Gordon, et la nue propriété à ses nièces et neveux.

L'héroïque soldat dont la balle ou la sagaie d'un nègre a ainsi terminé l'existence quasi-romantique, était né à Woolwich le 23